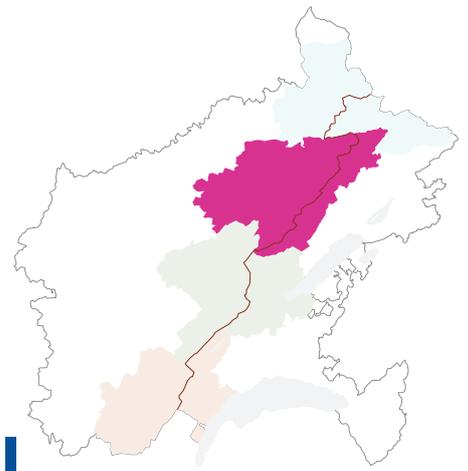


## Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs

# Deux pôles d'emploi suisses structurent le marché du travail



Le territoire de coopération « Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs » se compose d'une partie française peu dense mais en pleine croissance démographique et d'une partie suisse comptant de nombreux emplois industriels. L'offre commerciale en hypermarchés et supermarchés est à la hauteur de son développement démographique. Il en va différemment de l'offre de soins : les densités médicales en médecins généralistes et en dentistes sont inférieures aux moyennes de l'Arc jurassien. Les liens entre les parties suisse et française passent avant tout par le travail frontalier. Côté français, il contribue à l'attractivité résidentielle et au maintien d'un taux de chômage relativement bas.

## Démographie : croissance plus marquée dans la partie française

Le territoire de coopération « Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs » (appelé par la suite Parcs du Doubs-AUD) est situé au cœur de l'Arc jurassien, de part et d'autre de la rivière éponyme. C'est à la fois le plus vaste et le moins peuplé des territoires de coopération : il ne compte que 140 600 habitants pour une superficie de 2 000 km<sup>2</sup>. De fait c'est un territoire peu dense, surtout la partie française avec seulement 48 habitants au km<sup>2</sup>. Trois fois plus étendue que la partie suisse, elle est à peine plus peuplée et seules deux communes dépassent les 5 000 habitants, Morteau (6 800 habitants) et Valdahon (5 300). En Suisse, la densité de population est plus élevée, 129 habitants

au km<sup>2</sup>, du fait de la présence de deux pôles d'emploi importants, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, qui comptent respectivement 38 700 et 10 400 habitants.

De part et d'autre de la frontière la population augmente, le rythme de croissance étant deux fois plus élevé dans la partie française, +1,2 % par an entre 2009 et 2014, que dans la partie suisse, +0,6 % par an. Côté français, presque toutes les communes gagnent des habitants, grâce aux excédents naturel et migratoire. La zone est attractive car elle permet d'accéder au marché du travail suisse. De jeunes ménages s'y installent, ce qui génère aussi un solde naturel positif. De fait, sa

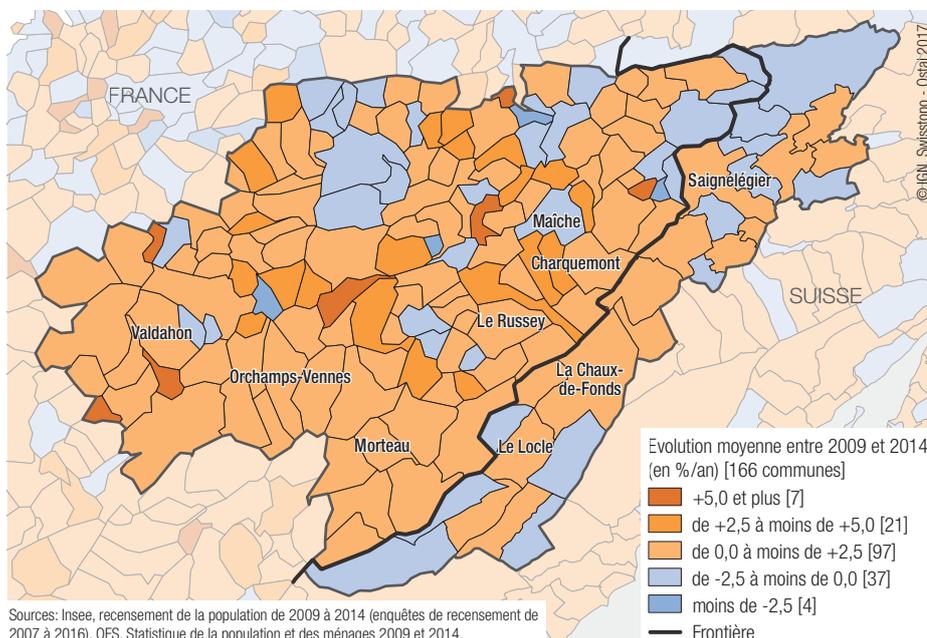
Cet espace de coopération se caractérise par une forte intégration de la gouvernance transfrontalière.

L'Agglomération urbaine du Doubs (AUD), qui regroupe la Communauté de communes du Val de Morteau ainsi que les communes suisses du Locle, de La Chaux-de-Fonds, des Brenets et associe différents partenaires, est un exemple unique dans l'Arc jurassien de structuration institutionnelle sous la forme d'un Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT).

Cette volonté politique forte de créer une instance dotée de la personnalité juridique doit permettre d'apporter des réponses aux enjeux du territoire en matière de mobilité, d'économie et de cohésion sociale. Par ailleurs, le Parc naturel régional du Doubs (CH) et le futur Parc naturel régional du Doubs Horloger (FR) intègrent des préoccupations transfrontalières dans leurs chartes et leurs objectifs de travail. Plusieurs opportunités de développement du territoire et de collaborations transfrontalières ont été identifiées, à l'exemple du renforcement de l'offre sur la ligne ferroviaire des horlogers pour fluidifier le trafic routier. Les enjeux liés à une trop forte spécialisation territoriale (espace de production versus espace de résidence) doivent aussi être pris en considération, notamment en travaillant sur le renforcement des complémentarités et des mutualisations. Par ailleurs, des opportunités existent pour valoriser les métiers techniques, mettre en réseaux les partenaires touristiques, développer l'offre de formation ou encore accentuer les coopérations en matière de santé.

## Croissance démographique plus marquée côté français que côté suisse

Evolution annuelle moyenne de la population par commune (%/an)



population est assez jeune : 26 % sont âgés de moins de 20 ans.

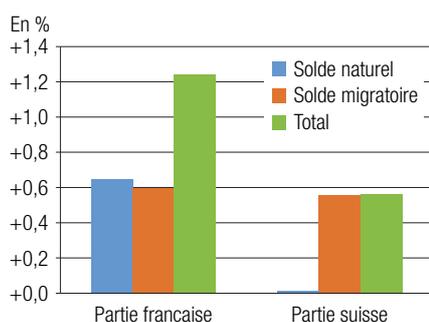
Côté suisse, le bilan démographique est plus contrasté. L'essentiel de la croissance démographique est assuré par l'excédent migratoire, un excédent qui tend toutefois à se réduire légèrement sur la période 2014-2016, en lien avec les difficultés économiques récentes de ce territoire. Le solde naturel est à peine positif sur cette période. La population est plus âgée que celle de la partie française et ne compte que 22 % de moins de 20 ans.

### Un parc de 72 000 logements

Le territoire de coopération Parcs du Doubs-AUD comprend 72 000 logements répartis à parts égales de chaque côté de la frontière. L'évolution du parc de logements est à l'image des différences de dynamisme démographique entre les parties française et suisse : de 2009 à 2014, il a augmenté de 1,6 % par an dans la partie française et de 0,6 % par an dans la partie suisse. Les constructions neuves dans la partie française sont souvent de grandes maisons individuelles. De fait la tâche résidentielle, c'est-à-dire la consommation d'espaces naturels pour des usages résidentiels, y augmente à un rythme soutenu, supérieur même à celui mesuré dans les espaces périphériques des grandes villes entre 2006 et 2011.

### Côté français, effet conjugué des excédents naturel et migratoire

Evolution annuelle moyenne de la population (% / an)



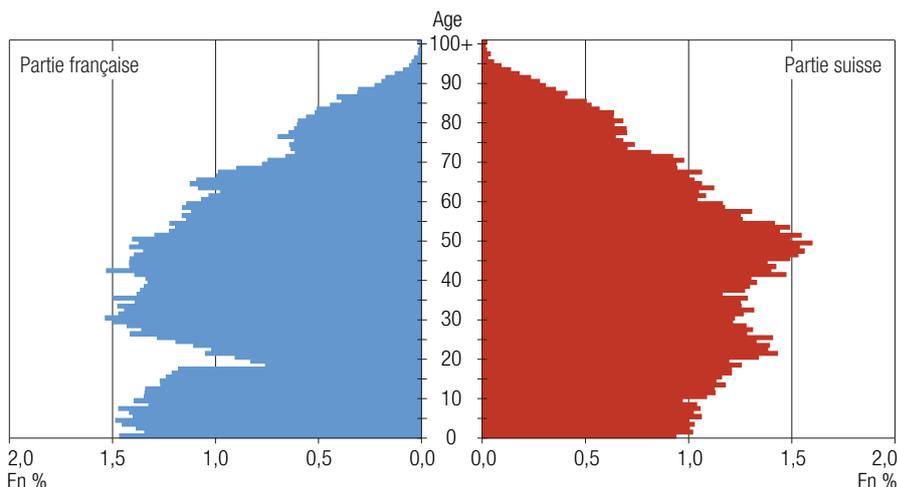
Sources : Insee, recensements de la population de 2009 et de 2014 (enquêtes de recensement de 2007 à 2016). OFS, Statistique de la population et des ménages 2009 et 2014

### Un équipement commercial proche de la moyenne de l'Arc jurassien

Une trentaine d'hypermarchés et de supermarchés sont implantés dans ce territoire. La partie française en compte une vingtaine, soit 2,7 équipements pour 10 000 habitants, une densité comparable à celle du reste de l'Arc jurassien français. Ces commerces sont dispersés géographiquement et de fait la population y accède rapidement. Ainsi il faut

### Moindre proportion de jeunes de moins de 15 ans dans la partie suisse

Répartition de la population du territoire par âge, par pays (%)



**Remarque :** dans la partie française, le déficit de jeunes s'explique par le fait que les jeunes qui poursuivent des études supérieures à l'extérieur de la zone sont recensés à leur lieu d'études et non au lieu de résidence de leurs parents.

Sources : Insee, recensement de la population de 2014 (enquêtes de recensement de 2012 à 2016), exploitation principale. OFS, Statistique de la population et des ménages 2014.

en moyenne 6 min pour se rendre dans un supermarché et 11 min dans un hypermarché, des temps comparables à ceux de l'ensemble de l'Arc jurassien français.

Près d'une dizaine d'unités sont implantées dans la partie suisse, soit 1,4 pour 10 000 habitants. Il s'agit presque exclusivement de supermarchés (<2500 m<sup>2</sup>), concentrés majoritairement sur les deux villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

### Faible densité en médecins généralistes et en dentistes

En offre de soins de proximité, le territoire Parcs du Doubs-AUD n'est pas aussi bien doté qu'en équipement commercial. Une centaine de médecins généralistes libéraux y exercent leur activité, soit une densité de 7,1 médecins pour 10 000 habitants, inférieure à la densité moyenne de l'Arc jurassien (8,8). Elle est particulièrement faible dans les zones françaises de Maïche et Morteau alors même qu'elles gagnent des habitants. Côté suisse, la plupart des médecins sont localisés dans ou à proximité de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Les soins dentaires sont assurés par 54 dentistes. Ces derniers sont plus fréquents dans la partie française, avec 4,3 dentistes pour 10 000 habitants, que dans la partie suisse, qui n'en compte que 3,3 pour 10 000, en deçà de la moyenne de l'Arc jurassien suisse. Par ailleurs, le territoire dispose de 42 pharmacies, un peu plus présentes du côté français que du côté suisse : 3,2 officines pour 10 000 habitants contre 2,7.

Plusieurs établissements hospitaliers complètent cette offre de soins. Le Centre Hospitalier Paul Nappes de Morteau est le seul établissement hospitalier de la partie française. C'est un petit établissement qui dispense à la fois des soins génériques de médecine, chirurgie et obstétrique et des soins de suite et de réadaptation. La partie suisse compte neuf sites hospitaliers en 2016, répartis géographiquement sur quelques communes proches de la frontière, comme ceux de La Chaux-de-Fonds ou de Saignelégier. L'activité de ces sites est orientée vers les soins aigus et dans une moindre mesure la réadaptation/gériatrie et la psychiatrie. Ce territoire possède également quelques cliniques spécialisées.

### Moins de médecins par habitant que dans l'Arc jurassien

Nombre et densité en médecins généralistes libéraux et en super-hypermarchés (nombre d'équipements pour 10 000 habitants)

		Médecins généralistes libéraux		Supermarchés et hypermarchés	
		Nombre	Densité	Nombre	Densité
Parcs du Doubs - Agglomération urbaine du Doubs	Partie française	50	6,9	20	2,7
	Partie suisse	50	7,4	10	1,4
	<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>7,1</b>	<b>30</b>	<b>2,1</b>
Arc jurassien	Partie française	910	9,7	225	2,4
	Partie suisse	1000	8,2	245	2,0
	<b>Ensemble</b>	<b>1910</b>	<b>8,8</b>	<b>470</b>	<b>2,2</b>

Sources : Insee, Base des Equipements 2016; recensement de la population 2014 (enquêtes de recensement 2012 à 2016) - ARS, Répertoire partagé des professionnels de santé 2016. OFS, Statent 2014. FMH.

## Emploi: densité et profil différents de part et d'autre de la frontière

L'emploi, sa localisation et sa nature différencient les parties française et suisse qui composent le territoire de coopération Parcs du Doubs-AUD. Plus des deux tiers de ses 66 600 emplois se concentrent côté suisse.

De fait, la densité d'emplois au km<sup>2</sup> y est six fois plus importante que côté français. Près de 43 % de ces emplois suisses relèvent de l'industrie, ce qui en fait le plus industriel des quatre territoires de coopération. En lien avec cette orientation industrielle, il compte plusieurs établissements de taille importante: 56 établissements dépassent les 100 salariés (en équivalent temps plein) et concentrent 31 % de l'emploi.

Les activités présentielle, à destination de la population locale, représentent 41 % de l'emploi de la partie suisse et se concentrent sur La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Elles sont surtout exercées dans la santé humaine (28 %) et dans les activités du commerce avec 15 % des effectifs totaux.

L'activité économique de la partie française est moins tournée vers l'industrie et son tissu économique se compose majoritairement de petits établissements: parmi ses 6660 établissements, seuls 10 d'entre eux dépassent les 100 salariés. Plus de la moitié des emplois relèvent de l'économie présentielle. L'agriculture occupe une place importante dans ce territoire: essentiellement tournée vers le bovin lait, elle représente plus de 9 % des emplois, contre 4 % dans la partie suisse.

### Emploi très industriel côté suisse, davantage tertiaire côté français

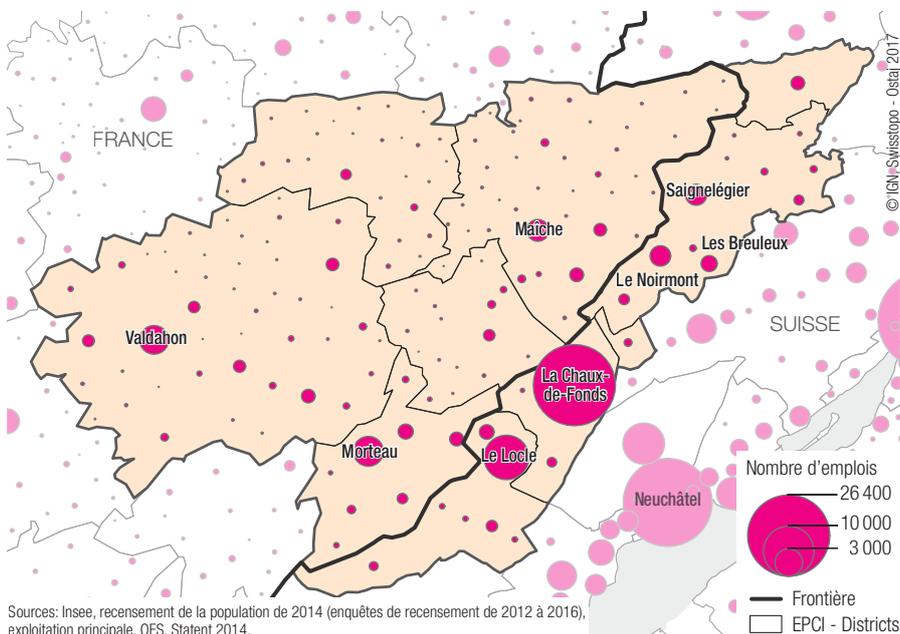
Nombre d'emplois et répartition (%) par secteur économique

	Partie française		Partie suisse		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture	1 990	9,0	1 930	4,4	3 920	5,9
Industrie	5 240	23,5	18 990	42,8	24 230	36,4
Construction	1 840	8,3	1 770	4,0	3 610	5,4
Commerces	2 520	11,4	3 620	8,1	6 140	9,2
Services	10 630	47,8	18 090	40,7	28 720	43,1
<b>Total</b>	<b>22 220</b>	<b>100,0</b>	<b>44 400</b>	<b>100,0</b>	<b>66 620</b>	<b>100,0</b>

Sources: recensement de la population de 2014 (enquêtes de recensement de 2012 à 2016), exploitation principale; OFS, Statent 2014.

### Forte concentration de l'emploi dans deux pôles suisses

Nombre d'emplois par commune



## Travail frontalier: un lien fort entre les parties française et suisse des Parcs du Doubs-AUD

Près de 10 700 travailleurs frontaliers résident dans la partie française du territoire Parcs du Doubs-AUD. Un peu plus des trois quarts d'entre eux travaillent dans la partie suisse de ce territoire.

Les échanges avec les autres territoires de coopération sont peu nombreux: ils concernent seulement 6 % des frontaliers, une moitié travaillant dans la partie suisse de l'Aire de proximité de Mont d'Or-Chasseron et l'autre moitié dans la partie suisse du Nord Franche-Comté - Canton du Jura. Une part notable des frontaliers, 16 %, travaillent dans l'Arc jurassien suisse hors des territoires de coopération et une faible partie (1 %) quittent complètement le périmètre de l'Arc jurassien pour aller travailler.

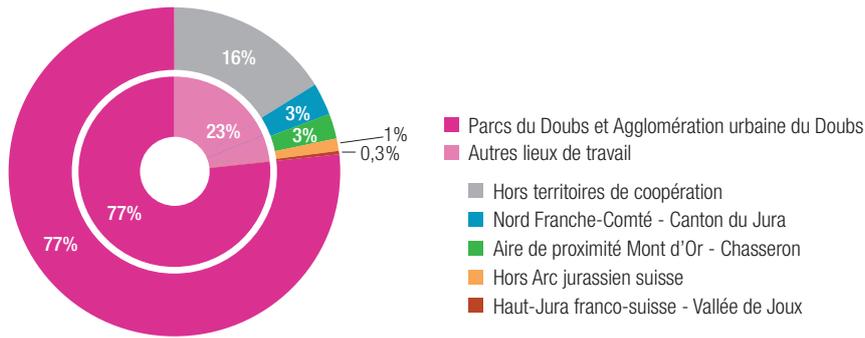
Dans la partie française du territoire, ces 10 700 travailleurs frontaliers représentent un tiers de la population active en emploi. Toutes les communes proches de la frontière sont concernées, les flux les plus importants partent de Morteau et de Villers-le-Lac. Les destinations suisses se partagent principalement entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds dont les industries de précision, notamment l'horlogerie, attirent de nombreux ouvriers qualifiés. Quelques frontaliers travaillent plus loin, notamment à Sonceboz-Sombeval, située dans le canton de Berne, en dehors du territoire de coopération mais accessible par l'autoroute A16.

### L'essentiel des navettes de frontaliers se font par la route

La grande majorité des travailleurs frontaliers font le trajet en voiture. La route Besançon-Neuchâtel dite « route des microtechniques » est ainsi une des voies les plus fréquentées de l'Arc jurassien. Quelques frontaliers, 3 %, utilisent les transports en commun, et notamment le « train des horlogers », ligne ferroviaire entre Besançon et La Chaux-de-Fonds. Même si son utilisation reste marginale, c'est dans ce territoire de coopération de l'Arc jurassien que ce mode de transport est le plus fréquent.

## Les échanges avec les autres territoires de coopération sont peu nombreux

Lieux de travail des frontaliers<sup>1</sup> habitant dans la partie française du territoire

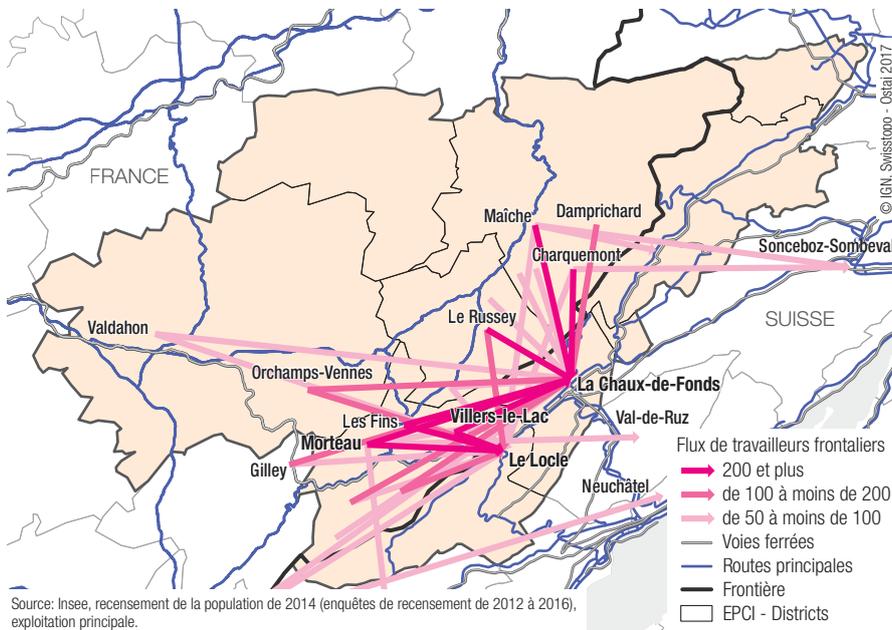


**Note de lecture:** 77% des travailleurs frontaliers résidant dans la partie française du territoire Parcs du Doubs-AUD travaillent dans la partie suisse de ce territoire, tandis que 16% travaillent dans l'Arc jurassien suisse en dehors des territoires de coopération, 3% dans la partie suisse de l'Aire de proximité de Mont d'Or-Chasseron, 3% dans la partie suisse du territoire Nord Franche-Comté - Canton du Jura, 1% en Suisse hors Arc jurassien et le reste, moins de 1%, dans le territoire Haut-Jura franco-suisse - Vallée de Joux.

<sup>1</sup> Actifs résidant en France et travaillant en Suisse. Ici on se limite aux résidents de la partie française des Parcs du Doubs-AUD.  
Source : Insee, recensement de la population de 2014 (enquêtes de recensement de 2012 à 2016), exploitation principale.

## Des flux importants et nombreux vers Le Locle et La Chaux-de-Fonds

Flux de travailleurs frontaliers de commune française à commune suisse (> 50 personnes)



Le travail frontalier ne cesse de se développer : il a augmenté de 3 % entre 2009 et 2014, soit 300 frontaliers supplémentaires. Toutefois, les chiffres plus récents font état d'une moindre croissance en 2016, en lien avec le ralentissement de l'industrie horlogère. Le développement du travail frontalier se fait aussi plus loin de la frontière, parfois même en dehors des territoires de coopération.

Les opportunités d'emplois dans la Suisse toute proche limitent le chômage dans la partie française des Parcs du Doubs-AUD. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Morteau est de 7,3 % mi-2017, un des taux les plus bas de la région Bourgogne-Franche-Comté, dont le taux moyen est de 8,3 %.

## 22% des emplois de la partie suisse sont occupés par la main-d'œuvre frontalière

Dans la partie suisse du territoire Parcs du Doubs-AUD, la main-d'œuvre frontalière occupe 22 % des emplois soit 9700 actifs, huit sur dix résidant dans la partie française de ce territoire. Au Locle, cette part des frontaliers dans l'emploi dépasse les 40 %. Elle est moindre à La Chaux-de-Fonds, dont l'activité économique est plus diversifiée et tertiaire.

Le périmètre d'étude de l'OSTAJ est l'Arc jurassien. Pour la partie française, il s'agit de trois départements frontaliers de la région Bourgogne-Franche-Comté : Doubs, Jura et Territoire de Belfort. Pour la partie suisse, le périmètre couvre les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura ainsi que la partie nord du canton de Berne (Jura bernois, Bienna, Seeland). L'expression « Arc jurassien suisse / Arc jurassien français » est utilisée pour désigner respectivement la zone observée en Suisse et en France.



[www.ostaj.org](http://www.ostaj.org)

### Responsables de la publication :

Gérard Geiser, chef du Service de statistique, Neuchâtel  
Moïse Mayo, directeur de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

### Rédaction :

Noredidine Hmamda, Service de statistique, Neuchâtel  
Mélanie Bouriez, Christine Charton, Yohann René, Insee Bourgogne-Franche-Comté

Edition Mars 2018

Suisse © OSTAJ - France © OSTAJ-Insee



Statistique Vaud  
Département des finances et des relations extérieures

### CONTACTS

**Service de statistique**  
Rue du Château 19  
2001 Neuchâtel  
Tél. : +41 32 889 44 09  
Fax : +41 32 889 89 34  
ostaj@ne.ch

**Insee Bourgogne-Franche-Comté**  
Rue Louis Garnier 8 - BP 1997  
25020 Besançon Cedex  
Tél. : +33 3 81 41 61 61  
Fax : +33 3 81 41 61 99  
ostaj-franche-comte@insee.fr